FOOT
LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE
Creuse hebdo

N° 608 - vendredi 12 janvier 2024

District de la Creuse

Siège social :
17 Rue Jean Bussière
Z.I. Cher du Prat
23000 GUERET

Accueil :
Guillaume LACAN
Véronique CHANUDET
Tél. : 05.55.52.09.85

Cellule Technique :
Florian SICOT
Baptiste RIBES

Site et E-mail :
Site : http://foot23.fff.fr
E-mail : district@foot23.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux
Lundi, Mardi : 8h-12h et 13h-17h
Mercredi : 8h-12h
Jeudi, Vendredi : 8h-12h et 13h-17h

Agenda

Lundi 15 janvier 2024 :
- 19h00 : Réunion des éducateurs U7-U9

Mardi 16 janvier 2024 :
- 19h00 à Gouzon : Réunion des éducateurs U7-U9

Mercredi 17 janvier 2024 :
- 18h30 : Comité de Direction

Samedi 20 janvier 2024 :
- 9h00 : Tests physiques arbitres D1
- 10h30 : formation Arbitres bénévoles

Sommaire

Pages 2 et 3 : convocations réunions

Pages 3 à 6 : PV de la Commission des Statuts et Règlements

Pages 7 et 8 : désignations officiels

Pages 9 à 18 : informations diverses

WEEK-END DES BENEVOLES A CLAIREFONTAINE

Il aura lieu les samedi 20 et dimanche 21 avril 2024.

Le District de la Creuse peut proposer trois bénévoles de club.

Les critères :

- être bénévole licenciée dirigeant ou volontaire de club comptant **moins de 5 ans d'ancienneté**
- être âgé(e) au minimum de 18 ans à la date de l'évènement

Les clubs peuvent d'ores et déjà proposer **par mail** des personnes pour participer à cette manifestation.

FORMATIONS EDUCATEURS SENIORS

DF Seniors
(nécessaire pour l'encadrement d'une équipe en Départemental 1)

Inscription (sur le site de la LFNA) **avant le 26 janvier 2024**
- ***Journée positionnement :*** vendredi 2 février 2024
- ***Semaine 1 :*** jeudi 21 et vendredi 22 mars 2024
- ***Semaine 2 :*** lundi 29 et mardi 30 avril 2024 *(à confirmer)*
- ***Certification :*** mardi 4 juin 2024 *(à confirmer)*

CFI Seniors
(nécessaire pour l'encadrement d'une équipe en Départemental 2)

Inscription (sur le site de la LFNA) **avant le 30 janvier 2024**
- ***Journée 1 :*** samedi 3 février 2024
- ***Journée 2 :*** samedi 17 février 2024

Annulation rencontres départementales

En raison des conditions météorologiques actuelles et annoncées (gel), du nombre d'Arrêtés Municipaux reçus et de l'état des terrains, le District de Football de la Creuse a décidé d'**annuler toutes les rencontres départementales Seniors, Jeunes et Féminines prévues les samedi 13 et dimanche 14 janvier 2024.**

Seuls sont maintenus les plateaux Futsal U13 et la Coupe de la Creuse Féminine Futsal prévus samedi.

COMITE DE DIRECTION

CONVOCATION

Destinataires : Mmes LABETOULLE, LORCERIE, VEDRINES, MM. AUBLANC, BEAUQUESNE, BETOUX, CADEVILLE, CHANUDET, COUBRET, ECOBICHON, GAYET, LAFRIQUE, MORELLE, PARIS, PERRIERE, RANCIER, ROBERT, WAILLIEZ, ZARROUK.

Pour invitation : M. BRUNAUD.

Pour information : Mme CHANUDET, MM. LACAN, RIBES, SICOT (salariés).

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion du **COMITE DE DIRECTION** qui aura lieu le

MERCREDI 17 JANVIER à 18 H 30 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- Réfection du Siège du District suite à l'incendie
- Réunions de secteurs (fixation des dates et détermination de l'ordre du jour)
- Statuts des Educateurs (cadrage des obligations par situation)
- Médailles FFF et LFNA (propositions)
- Week-end des bénévoles à Clairefontaine
- Fixation de la date de l'Assemblée Générale Elective
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.

COMMISSION FINANCES ET GESTION

CONVOCATION

Destinataires : MM. BRUNAUD, COUBRET, GAYET, GODARD, MARGUINOT, MOUTON, PETIT, PARIS.

Pour information : M. AUBLANC.

Pour invitation : Mme CHANUDET (Assistante Administrative).

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion de la **COMMISSION FINANCES ET GESTION** qui aura lieu le

MARDI 30 JANVIER 2024 à 14 H 30 à GUERET au Siège du District

- Point sur le partenariat 2024
- Point sur les finances
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.

COMMISSION DU FOOT DIVERSIFIE

CONVOCATION

Destinataires : MM. CHATEL, CHAUMETON, CHRISTY, COURTY, KHALLOUKY, LAFRIQUE.

Pour information : M. AUBLANC.

Pour invitation : MM. PERRIERE, SICOT, RIBES.

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la **COMMISSION DU FOOT DIVERSIFIE** qui aura lieu le

MARDI 13 FEVRIER 2024 à 18 H 30 à GUERET au Siège du District

- Coupe de la Creuse Futsal Féminine
- E-coupe de France
- Point sur le Championnat Futsal
- Foot-Loisir
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

REUNION DU MERCREDI 10 JANVIER 2024

PV N° 5

Présents : MM. LAFAYE, PARIS, PLANCHAT, ROBERT.

Excusés : MM. APOLLARO, MULOT.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 75 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats.

* ADOPTION DU DERNIER PV

Le procès-verbal n° 4 de la réunion du 06/12/23 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

* EXAMEN DES RECLAMATIONS - REETUDE

- Match 26197497 LA FORET DU TEMPLE (2) / NOUZIERS-LA CELLETTE (4) Départemental 4 - Poule A du 12/11/23.

Réserve de La Forêt du Temple : « Je soussigné(e) LEGAYE LUDOVIC licence n° 1110639954 Capitaine du club F.C. FORET DU TEMPLE formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l`ensemble des joueurs du club ENT. S. NOUZIERS-LA CELLETTE, pour le motif suivant : des joueurs du club ENT. S. NOUZIERS-LA CELLETTE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d`une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain ».

Après vérification, la Commission constate que le joueur licencié n° 9602793461 de Nouziers-La Cellette a effectivement participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure.

En conséquence, et en application des articles 167 et 187 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football, la Commission donne match perdu par pénalité à Nouziers-La Cellette (0 but, -1 point) pour en attribuer le gain à La Forêt du Temple (3 buts, 3 points).

Dossier transmis à la Commission de Gestion des Compétitions pour homologation.

Nouziers-La Cellette débité de 36 euros au profit de La Forêt du Temple (remboursement des droits de réclamation).

- Match 26196515 GOUZON AVENIR (2) / AUBUSSON EF (2) Départemental 1 du 02/12/23.

Réserve d'après-match de Gouzon Avenir : « Je soussigné, CAILLAUD TEDDY (licence n° 1192422626), capitaine de l'équipe Gouzon Avenir 2 formule des réserves sur les joueurs CISSÉ MOUSSA (n° 11 licence n° 9604230198) et BOUCHET LÉO (n° 13 licence n° 2544480796), susceptibles d'avoir participé à la dernière rencontre officielle en équipe supérieure, celle-ci ne jouant pas ce jour et le règlement n'en autorisant aucun ».

Après étude de la réserve,

- attendu que le joueur licencié n° 2544480796 d'Aubusson a participé à la dernière rencontre en équipe supérieure,

- attendu que l'équipe première d'Aubusson EF devait jouer le même jour, à la même heure à domicile et qu'une feuille de match a été remplie, aussi bien par le club d'Aubusson, que par Meymac son adversaire qui avait fait le déplacement,

- attendu que l'arbitre officiel, désigné par la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine sur la rencontre de Régional 3, a décidé, moins d'une heure avant le début officiel de la rencontre, de ne pas pouvoir faire dérouler celle-ci compte-tenu de l'état du terrain.

Pour ces motifs, la Commission dit le club d'Aubusson EF dans son droit et confirme le résultat acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la Commission de Gestion des Compétitions pour homologation.

- Match 27153816 BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT-BOURGANEUF-ESM LA SOUTERRAINE (2) / Ste FEYRE (1) Championnat U18 du 09/12/23.

Réserve d'après-match de Ste Feyre : « Je soussigné Julien IFFANGER, capitaine du Rapid Football Club de Ste Feyre, formule des réserves sur l'ensemble des joueurs de l'équipe de Bénévent-Dun-Bourganeuf-La Souterraine, susceptibles d'avoir participé à la dernière rencontre officielle en équipe supérieure, celle-ci ne jouant pas ce jour et le règlement n'en autorisant aucun ».

Recevable en la forme (courrier électronique).

Le club de Ste Feyre sera débité de 78 euros (droits de réclamation, réserve d'après-match).

Après vérification, la Commission constate l'équipe 1 de l'entente Bénévent-Marsac-Dun-Naillat-Bourganeuf-ESM La Souterraine jouait le même jour contre St Fiel.

En conséquence, la Commission confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la Commission de Gestion des Compétitions pour homologation.

* COURRIERS DIVERS

AUBUSSON EF : ***mail demandant à ce que M. Christophe VILLATTE, éducateur de l'équipe ayant accédé la saison dernière, permette au club d'être en règle avec le Statut des Educateurs tant qu'il entraînera cette équipe.***
Pris note, transmet la demande au Comité de Direction.

ES GUERETOISE : ***mail indiquant que le responsable de l'équipe C sera François VALLES et que ce dernier souhaite s'inscrire au DF Seniors.***
Pris note.

* STATUT DES EDUCATEURS

Départemental 1

Rappel des obligations : Les équipes évoluant en D1 doivent posséder au minimum un éducateur fédéral possédant le **CFF 3 (ou Animateur Senior) ou le DF Seniors**.
Celui-ci doit être déclaré dans Footclubs au début de saison en tant qu'éducateur fédéral ou entraîneur de l'équipe de D1.

Clubs en règle si les personnes nommées sont celles étant désignées comme éducateur sur le banc de touche lors des rencontres :

- AUBUSSON EF (2) : VILLATTE Christophe (CFI Seniors)

- AUZANCES (1) : COLOMBIER Jean-Yves (Animateur Seniors)

- BOURGANEUF (1) : CHOUTEAU Antoine (BMF)

- DUN-NAILLAT (1) : DELAGE Antoine (DF Seniors)

- GOUZON AVENIR (2) : VERNAUDON Eric (Animateur Seniors)

- MERINCHAL (1) : COLOMBIER Laurent (DF Seniors)

- St FIEL (1) : BELHOMME Cédric (DF Seniors)

- Ste FEYRE (1) : DA SILVA Romain (CFF 3)

Clubs actuellement non en règle en raison de la non-qualification en terme de diplôme sportif des personnes désignées comme responsables de l'équipe :

- BOUSSAC (2) : BLOUIN William (sans diplôme) ou LEFOULON André (sans diplôme)

- PEYRAT LA NONIERE (1) : CORDONNIER Maxence (CFI Seniors)

Clubs ayant inscrit un candidat à la formation :

- EVAUX-BUDELIERE (1) : LEBOURG Damien (inscrit au DF Seniors)

- ES GUERETOISE (3) : VALLES François (CFF 1, inscrit au DF Seniors)

Départemental 2

Rappel des obligations : les équipes évoluant en D2 doivent posséder au minimum un animateur possédant le **module Seniors CFF3 ou un CFI Seniors.**
Celui-ci doit être déclaré dans Footclubs au début de la saison en tant qu'animateur ou qu'éducateur fédéral ou qu'entraineur de l'équipe de D2.

Clubs en règle si les personnes nommées sont celles étant désignées comme éducateur sur le banc de touche lors des rencontres :

- AHUN (1) : AUFAURE Baptiste (CFI Seniors)

- AJAIN (1) : BESSE Morgan (CFI Seniors)

- CHAMBON (1) : BOUSSAGEON Eric (CFI Seniors)

- FLAYAT (1) : DELEGLISE Bertrand (CFI Seniors)

- FURSAC (1) : GUNTHER Mickaël (CFI Seniors)

- SARDENT (1) : OLIVIER Sébastien (DF Seniors)

- St SULPICE LE GUERETOIS (2) : DA SILVA MONTEIRO Alexandre (CFI Seniors)

- Ste FEYRE (2) : GENTY Quentin (CFF 3)

- VALLIERE (1) : BENZITOUNI Mohamed (CFI Seniors)

<u>Clubs qui seront en règle</u> quand les personnes nommées seront licenciées en tant qu'animateur ou éducateur fédéral et seront celles étant désignées comme éducateur sur le banc de touche lors des rencontres :

- BOURGANEUF (2) : BENABDELMALEK Clément (CFI Seniors)

- BUSSIERE-DUNOISE (1) : MAUCHAUSSAT Aurélien (CFI Seniors)

- FELLETIN (1) : BOURDIAUX Olivier (BEF)

- JARNAGES-PARSAC (1) : TIXIER Alexandre (CFI Seniors)

- MAINSAT-SANNAT (1) : CHARPENTIER Jean-François (CFI Seniors)

- MERINCHAL (2) : GOMOT Gilles (CFI Seniors)

- St SEBASTIEN-AZERABLES (1) : CASIMIR Antoine (CFI Seniors) et BETOUX Julien (CFI Seniors)

- St VAURY (1) : NAVARRE Anthony (CFI Seniors)

<u>Clubs actuellement non en règle</u> en raison de la non-qualification en terme de diplôme sportif des personnes désignées comme responsables de l'équipe :

- AUZANCES (2) : CHEVILLARD Guinal (sans diplôme) et BUCHENET Dimitri (sans diplôme)

- BENEVENT-MARSAC (2) : ROBERT Sylvain (sans diplôme) ou PEYRETOUT Yannick (Initiateur 1)

- BORD St GEORGES (1) : DOUCET Mickaël (sans diplôme)

- LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (1) : MICHON Sébastien (sans diplôme)

<u>Clubs ayant inscrit un candidat à la formation</u> :

- St AGNANT DE VERSILLAT (1) : GALATEAU Benjamin (doit se réinscrire au CFI Seniors)

- St DIZIER-LEYRENNE (1) : PLANCHAT Grégory (inscrit au CFI Seniors)

<u>Clubs n'ayant pas indiqué de responsables d'équipes</u> :

- ESM LA SOUTERRAINE (2)

La Commission souhaite que la Commission d'Arbitrage demande aux arbitres officiant lors des rencontres de Départemental 1 et 2 de contrôler la présence effective de l'éducateur désigné sur la tablette.

Le Président : **Le Secrétaire de Séance :**

Michel LAFAYE. **Noël PARIS.**

DESIGNATIONS

OFFICIEL		Date	Heure	Rencontre	Niveau	Poste
Nom	Prénom					
AHAMADI	Ankoubou	21/01/24	15H00	Aubusson EF / Clugnat	D3	Central
BELFODIL	Khaled	20/01/24	15H00	Chambon / Felletin	D2	Central
BERSOUX	Olivier	21/01/24	15H00	Creuse Avenir 2005 / Chambon	D3	Central
BESSE	Alexis	20/01/24	13H00	ES Guérétoise / Poitiers Stade	U14 R1	Central
BOANA	Saïd	21/01/24	15H00	Bourganeuf / Bellegarde en Marche	D3	Central
BOSLE	Alain	21/01/24	13H15	Bénévent-Marsac / Nouziers-La Cellette	D3	Central
BOUTMITAR	Houssa	13/01/24	Premier tour Coupe de la Creuse Futsal Féminine à Boussac			
		14/01/24	15H00	Vigenal FC Limoges / Aixe-Sur-Vienne	D1	Central
		20/01/24	19H00	Auzances / Mérinchal	D1	Central
BOUYERON	Fabrice	21/01/24	15H00	Bénévent-Marsac / ESM La Souterraine	R3	AA 1
BUJON	Christophe	21/01/24	15H00	Mérinchal / Vallière	D2	Central
CHAMBERAUD	Sacha	20/01/24	15H00	Creuse Pôle Sud / Chamiers-Sanilhac-Coursac	U16 R2	Central
CHARVILLAT	Mathieu	21/01/24	15H00	Bord St Georges / Mainsat-Sannat	D2	Central
CHASSAGNE	David	21/01/24	15H00	St Sulpice Le Guérétois / St Vaury	D2	Central
CHATAIN	Rodolphe	21/01/24	15H00	Méasnes / Chéniers	D3	Central
CHIRADE	Christian	14/01/24	15H00	St Sulpice le Guérétois / Ussel	R3	AA 2
		21/01/24	15H00	St Sulpice-St Georges / St Sulpice le Guérétois	D3	Central
CHOLIN	Christophe	13/01/24	Premier tour Coupe de la Creuse Futsal Féminine à Boussac			
		21/01/24	15H00	Reterre-Fontanières / Gouzon Avenir	D3	Central
CHRISTY	Cédric	13/01/24	19H00	Feytiat / Porte Entre 2 Mers	R1	Central
		20/01/24	19H00	Isle / St Savin-St Germain	R3	Central
COUT	Christophe	13/01/24	19H00	St Léonard de Noblat / Rilhac-Rancon	R3	Central
		20/01/24	20H00	Bessines-Morterolles / Soyaux	R3	Central
DAHALANE	Djamili	13/01/24	Premier tour Coupe de la Creuse Futsal Féminine à Felletin			
		21/01/24	15H00	St Sébastien-Azérables / Fursac	D2	Central
DEMASSE	Enzo	20/01/24	15H00	Foot Génération 2000 / Poitiers Stade	U15 F. LFNA	Central
DESGRANGES	Titouan	20/01/24	15H00	Foot Génération 2000 / Poitiers Stade	U15 F. LFNA	Central
DIALLO	Alpha Bappa	21/01/24	15H00	Ste Feyre / Boussac	D3	Central
DIDIER	Ludovic	21/01/24	15H00	Jarnages-Parsac / ESM La Souterraine	D3	Central
DONGMO TIOMELA	Debrice	21/01/24	15H00	Champagnat / Peyrabout-La Saunière	D3	Central
DURAND	Emma	20/01/24	15H00	Feytiat / Angoulême	U16 R1	Central
FARIS	Abdelkrim	14/01/24	15H00	St Sulpice le Guérétois / Ussel	R3	AA 1
		20/01/24	19H00	Bourganeuf / Bénévent-Marsac	D2	Central
GALATEAU	Christophe	21/01/24	13H15	St Agnant de Versillat / Lussat	D3	Central
GIRON	Ludovic	21/01/24	15H00	Bussière-Dunoise / ESM La Souterraine	D2	Central
HERRY	Rayan	14/01/24	15H00	Angoulême Leroy / Brie	D1	Central
		20/01/24	20H00	St Yrieix / Niort St Liguaire	R2	AA 2

DESIGNATIONS

OFFICIEL		Date	Heure	Rencontre	Niveau	Poste
Nom	Prénom					
KEBLI	René	13/01/24	Premier tour Coupe de la Creuse Futsal Féminine à Felletin			
		21/01/24	15H00	Mautes / Chénérailles	D3	Central
KOCAAGA	Recep	21/01/24	15H00	St Fiel / Boussac	D1	Central
LALANDE	Philippe	21/01/24	15H00	St Maurice ES / Aubusson EF	D3	Central
LE CAM	Suncho	20/01/24	17H00	ES Guérétoise / Limoges Lafarge	U17 R1	Central
LONCLE	François	21/01/24	15H00	Dun-Naillat / Aubusson EF	D1	Central
LOUBAUD	Christophe	13/01/24	Premier tour Coupe de la Creuse Futsal Féminine à Boussac			
		20/01/24	19H00	Peyrat La Nonière / Evaux-Budelière	D1	Central
		21/01/24	15H00	Bénévent-Marsac / ESM La Souterraine	R3	AA 2
MICHEL	Christian	21/04/24	15H00	Peyrat La Nonière / Royère de Vassivière	D3	Central
MONDON	Romain	21/01/24	15H00	Ste Feyre / Gouzon Avenir	D1	Central
NDIAYE	Atou	21/01/24	15H00	Grand-Bourg / Dun-Naillat	D3	Central
PARIS	Sylvain	21/01/24	15H00	ES Guérétoise / Montmorillon	Fém. R2	Central
PEDARD	Laurent	21/01/24	15H00	Evaux-Budelière / St Vaury	D3	Central
PICAUD	Lucie	13/01/24	15H00	St Pantaléon / Mérignac-Arlac	U18 R1	Central
		20/01/24	15H00	Soyaux Charente / Niort Chamois	U18 F LFNA	Central
POTIER	Mehdi	21/01/24	15H00	Ajain / Ahun	D2	Central
RENAUD	Aurélien	21/01/24	15H00	St Dizier-Leyrenne / Sardent	D2	Central
ROUDIER	Clément	13/01/24	15H00	Feytiat / Angoulême Leroy	U16 R1	Central
		14/01/24	15H00	Limoges Football / Trélissac FC	Fém. R1	Central
		20/01/24	19H00	Tulle Foot Corrèze / Limoges Foot	R2	AA 2
SERTILLANGE	Fabienne	20/01/24	19H00	Aubusson EF / Tulle Foot Corrèze	R3	AA 2
SIAKA	Saindou	13/01/24	Premier tour Coupe de la Creuse Futsal Féminine à Boussac			
		21/01/24	15H00	St Agnant de Versillat / Ste Feyre	D3	Central
SIMONET	Didier	21/01/24	15H00	Lussat / St Fiel	D3	Central
SOULAIMANA	Fayhane	21/01/24	15H00	La Courtine-Crocq-La Villeneuve / Jarnages-Parsac	D2	Central
VANNIER	Patrice	21/01/24	15H00	La Forêt du Temple / Fursac	D3	Central
VILLATTE	Jean Claude	20/01/24	20H00	Chapdes Beaufort / Nord Combrailles	D2	Central
		20/01/24	15H00	Foot Génération 2000 / Poitiers Stade	U15 F. LFNA	Observateur
		21/01/24	15H00	Flayat / Auzances	D2	Central
WAILLIEZ	David	14/01/24	15H00	Angoulême Leroy / Brie	D1	Observateur

AMICALE DES EDUCATEURS

L'Amicale des Educateurs de Football de la Creuse vous informe que les « doudounes » siglées « AEF » sont arrivées au District.

La « doudoune » ne pourra être remise au demandeur qu'aux seules conditions suivantes :

- le demandeur doit effectuer sur place son règlement

- le prix est fixé à **10 euros pour tout Amicaliste** à jour de sa cotisation

- le prix est fixé à **35 euros pour toute autre personne** qui en ferait la demande

René KEBLI, Président, reste à disposition pour tout renseignement complémentaire au 06.74.37.95.23.

Le Bureau de l'Amicale.

FORMATIONS PREMIERS SECOURS CIVIQUES (PSC 1)

Suite au succès des années précédentes, le **Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse, en partenariat avec la Protection Civile de la Creuse,** met en place **des formations de premiers secours civiques (PSC 1).**

Le PSC 1 est la formation de base aux premiers secours en France avec l'apprentissage de :
- la gestion des malaises, alertes, plaies, brûlures, traumatismes, hémorragies, pertes de connaissance, …
- la réanimation cardio-pulmonaire avec la pose et l'utilisation du défibrillateurs.

Les formations au PSC 1 auront lieu suivant le calendrier suivant :
- samedi 10 février 2024 à La Souterraine
- samedi 9 mars 2024 à Aubusson
- samedi 13 avril 2023 à Guéret
- samedi 15 juin 2024 à Guéret

Les formations se déroulent de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures.
L'entrée en formation peut se faire **à partir de 14 ans**.

Les formations se déroulent avec un **maximum de 12 candidats** par session (les 12 premiers inscrits) et **6 candidats au minimum**, si ce nombre n'est pas atteint au lundi précédent la formation, elle est reportée.
Le CDOS prend en charge une grande partie des frais pédagogiques puisque, pour les **Bénévoles dans une association affiliée au CDOS,** la formation complète d'une journée ne coûte que **30 euros** sinon la formation est facturée 60 euros.

Modalités pour s'inscrire en cliquant sur ce LIEN.

DISTRICT DE LA CREUSE (23)

IR2F FFF

Saison 2023 - 2024

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Responsable École de foot	Guéret	Positionnement 02/10/2023	J1/J2/J3 : 08h30-18h00 J4 : 08h30-12h00
		Semaine 1 du 02 au 10/10/2023	
		Semaine 2 du 04 au 07/12/2023	
		Certification 26/01/2024	
Coach Jeunes	Guéret	Positionnement 16/10/2023	J1/J2 : 08h30-18h00 J3 : 08h30-12h00
		Semaine 1 du 20 au 22/11/2023	
		Semaine 2 du 08 au 10/01/2024	
		Certification 18/03/2024	
Coach Séniors	Guéret	Positionnement 09/10/2023	J1/J2/J3 : 08h30-18h00
		Semaine 1 du 07 au 09/11/2023	
		Semaine 2 du 19 au 20/12/2023	
		Certification 25/03/2024	

Reporté faute d'un nombre de candidats suffisants

Reporté faute d'un nombre de candidats suffisants

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

JOURNÉES COMPLÉMENTAIRES DIPLÔMES FÉDÉRAUX (demande d'équivalence)

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Journée complémentaire Responsable École de Foot	Guéret	20/04/2024	08h30-18h00
Journée complémentaire Coach Jeunes	Guéret	04/11/2023	08h30-18h00
Journée complémentaire Coach Jeunes	Guéret	27/04/2024	08h30-18h00
Journée complémentaire Coach Séniors	Guéret	28/10/2023	08h30-18h00

CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF1	Aubusson	17/10/2023	18h00-22h00
CFF1	Gouzon	26/03/2024	18h00-22h00
CFF2	Gouzon	26/09/2023	18h00-22h00
CFF2	Guéret	03/04/2024	17h00-21h00
CFF3	Sainte Feyre	29/09/2023	18h00-22h00
CFF3	Aubusson	08/03/2024	18h00-22h00

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Guéret	27/09/2023 et 11/10/2023	09h00-17h00
CFI U6-U9	Guéret	06/03/2024 et 27/03/2024	09h00-17h00
CFI U10-U13	Guéret	04/10/2023 et 18/10/2023	09h00-17h00
CFI U10-U13	Guéret	28/02/2024 et 20/03/2024	09h00-17h00
CFI U14-U19	La Souterraine	20/10/2023 et 03/11/2023	13h00-19h00
CFI U14-U19	Guéret	09/02/2024 et 01/03/2024	13h00-19h00
CFI Séniors	Guéret	07/10/2023 et 21/10/2023	09h00-17h00
CFI Séniors	Guéret	03/02/2024 et 17/02/2024	09h00-17h00

ATTESTATIONS FÉDÉRALES

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Pratique féminine	Gouzon	25/11/2023	08h30-18h00
Futsal	La Souterraine	13/01/2024	08h30-18h00
Accompagnateur d'équipe	Guéret	24/02/2024	08h30-18h00

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Foot adapté	Guéret	17/04/2024	08h30-18h00

⚠ Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.

Baptiste RIBES
bribes@lfna.fff.fr

Florian SICOT
fsicot@foot23.fff.fr
06 79 02 36 45

IR2F Nouvelle-Aquitaine
ir2f@lfna.fff.fr

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet lfna.fff.fr

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

AVENIR SPORTIF DE GOUZON

LOTO

04 DIMANCHE FÉVRIER

Salle Polyvalente GOUZON

Soirée animée par **Mickaël**

Ouverture des portes 13 H 00 – Début des jeux 14 H 00

3 000 € de LOTS
15 PARTIES

BONS D'ACHAT ALIMENTAIRE ET CARBURANTS
CONTAINERS ET POUBELLES GARNIES
REPAS GASTRONOMIQUES
ET BEAUCOUP D'AUTRES DOUCEURS...

PARTIE SPÉCIALE
BON D'ACHAT de 300€

TOMBOLA

Jambon – 2 X 2 Repas Gastro – Apéro– Bon d'achat

Cartons à la soirée
5€ l'un – 15 € les 4 – 20€ les 7 ou plaque de 6 +1
30€ les 12 – 50€ les 24 – 100€ les 50

Réservations au
06 85 44 74 38
06 64 19 80 61

BUVETTE
GÂTEAUX
SANDWICHS
SUR PLACE

RETERRE

SOIRÉE CHOUCROUTE

SAMEDI 24 FEVRIER

à partir de 19h30

Soirée animée par

YELLOW SNOW

A.S R.F 1971

MENU

Kir de bienvenue

Choucroute garnie

Fromage

Tartelette

Tarifs

- **adulte: 16€**
- **enfant - de 12 ans: 10€**

Organisé par l'Association Sportive Reterre-Fontanières

Réservation avant le 15 Février

CONTACT: Damien 06.38.49.45.36
Sabrina 06.50.30.45.55 .

GROUPAMA PARTENAIRE DU DISTRICT FOOTBALL DE LA CREUSE

DISTRICT DE FOOTBALL

Creuse

OFFRE SPÉCIALE ADHÉRENT

2 MOIS OFFERTS*

SUR VOS NOUVEAUX CONTRATS

ASSURANCE HABITATION

ASSURANCE AUTO

GARANTIE ACCIDENTS DE LA VIE

Groupama, acteur engagé dans la vie des territoires.

VOTRE CONTACT PERSONNALISÉ

Benjamin BRIQUET
benjamin.briquet@groupama-oc.fr
06.80.35.28.45

* Offre soumise à conditions, valable sur la saison sportive 2023/2024. Consultez votre conseiller Groupama.

Groupama d'Oc - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'Oc - Siège social : 14 rue de Vidailhan, CS 93105, 31131 BALMA Cedex - 391 851 557 R.C.S TOULOUSE - Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09. Document et visuel non contractuels - Crédit photo : Aurélien Chauvaud. ML, 9796, 092023.

LE TRI + FACILE FLYER

Groupama
la vraie vie s'assure ici

Amicale des éducateurs de la CREUSE

BULLETIN D'ADHESION - saison 2023-2024

NOM – Prénom : .....

Né(e) le : ..... / ..... /..... à .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Profession : ..... Mail : .....@ .....

Téléphone portable : ..... Téléphone fixe : .....

Diplôme(s) obtenu(s)	Date d'obtention	Lieu d'obtention (Département)	Diplôme(s) obtenu(s)	Date d'obtention	Lieu d'obtention (Département)
Animateur			DES (DEF ou BEES 2)		
Jeune Animateur			DEPF (ou BEES 3)		
CFF1 (ou Initiateur 1)			BEFF (ou Certificat de formateur)		
CFF2 (ou Initiateur 2)			Certificat Préparateur Athlétique FFF		
CFF3 (ou Anim. Sé)			Certificat Entraîneur Gardiens FFF		
BMF (ou BEES 1)			Certificat FUTSAL (base, perf)		
BEF (BEES1 ou DEF)			Autre(s) Diplômes(s) :		

MODULES	U7	U9	U11	U13	U15	U17/U19	SENIORS	Autre : _____
DATE FORMATION	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /	/ /
LIEU								

CLUB : ..... **Catégorie(s) entraînée(s)** : ..... **Fonction(s) au sein du club** : .....

❒ **ADHERE à l'Amicale des Educateurs de la CREUSE**

Montant de la cotisation/adhésion 2023-2024 : 20€

(comprend l'abonnement à «l'Entraîneur Français», les publications de l'AEF, et l'accès restreint aux «pages adhérents», l'accès à la Boutique et un ensemble de services selon le département d'adhésion)

En complément :

❒ j'adhère ❒ je n'adhère pas au GROUPEMENT DES EDUCATEURS DE FOOTBALL (G.E.F.) = **3 €**

❒ J'autorise ❒ Je n'autorise pas (*) par la présente adhésion, l'Amicale des éducateurs de football à faire paraître mes coordonnées (adresse, téléphone, mail.) et toute photo ou vidéo où je figurerais, ***dans le cadre de l'Amicale, pour sa promotion et son fonctionnement***, conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 (art.27, droit d'accès et de rectification).

❒ J'autorise ❒ Je n'autorise pas (*) l'AEF à m'envoyer des mails ou newsletters d'information (non publicitaires)

❒ J'autorise ❒ Je n'autorise pas (*) l'AEF à m'envoyer des SMS d'information interne (non publicitaires)

(*) cocher la case validée

Fiche d'adhésion à renvoyer avec votre règlement (chèque) au contact de l'AEF départementale choisie

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association départementale choisie. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à ***contact@aefoot.com****. Vos coordonnées pourront être cédées à des partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :* ☐

AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL

Saison 2023-2024

CHARTE DE COMPORTEMENT DE L'EDUCATEUR

Je m'engage à :

Etre exemplaire et maître de moi en toute circonstance

Apprécier la victoire – Accepter la défaite avec objectivité

Etre sportif et fair-play dans mes relations

Veiller à la bonne conduite de mes joueurs

Refuser les formes de contestation et de tricherie

Respecter les partenaires, adversaires, arbitres, éducateurs, officiels ….

Mieux connaître et bien transmettre les règles du jeu

Etre animé par l'esprit du jeu

Garantir l'éthique et l'équité sportive

Signature

UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL
SECTION DEPARTEMENTALE DE LA CREUSE

Déclarée le 4 Mai 1979 sous le N° 03076
Siège social : DISTRICT de FOOTBALL BP2 23001 GUERET CEDEX

Philippe LALANDE
Président
8 la Bernardière
23 360 LOURDOUEIX ST PIERRE

BULLETIN D'ADHESION 2023 / 2024

A l'attention de tous les arbitres de la Creuse et des sympathisants adhérents de l'UNAF23.
Bulletin à retourner à **Philippe LALANDE** – 8 Labernardière – 23360 Lourdoueix St Pierre
Accompagné du montant de la cotisation 2023/2024 **32 €**
Si vous voulez faire un virement, utilisez le RIB ci-dessous

Civilité : ☐ *Mme* ☐ *Mlle* ☐ *M.*

Nom : **Prénom :**

Adresse complète :
Code Postal : **Commune :**

Téléphone Fixe : **Portable :**
Email :

Né(e) le : / / **à :**

Situation : ☐ *Célibataire* ☐ *Marié(e)*

Catégorie : ☐ *Arbitre en activité* ☐ *Ancien arbitre* ☐ *Jeune arbitre* ☐ *Dirigeant*

Club d'Appartenance : **Adresse mail du club**

Téléphone : 05 44 30 00 15 - Portable : 06 09 37 74 82 - Email : philippe.lalande590@sfr.fr